

guaient qu'on ne fit jamais mention dans leur journal des accidents et des crimes qui se produisaient dans les quartiers opulents. Il semblait que toute la publicité fût réservée pour le centre et le faubourg de Québec, comme si les différentes parties de la ville n'avaient pas droit au même traitement.

Aussitôt que l'affaire eut fait l'objet d'un rapport de police, les journaux s'escrimèrent à qui mieux mieux. On y alla d'abord avec prudence, non par discrétion, ne croyez pas cela, mais par crainte d'un bon procès que César Demers, bien connu par son énergie et son entêtement, pouvait intenter aux maladroits. Et, dame ! chacun sait que rien n'est onéreux comme un procès de presse.... pour les journaux, bien entendu.

Petit à petit les reporters s'enhardirent. Un jour on donna le nom de la rue, le lendemain les initiales du monstre, le surlendemain le nom de César Demers fut imprimé vif, ainsi que tous les détails de son exécration forfait.

Ce fut le *Mercury* qui donna les détails les plus complets : le sous-rédacteur qui avait un secrétaire dont le protégé avait gratifié Malvina d'une loge pour le "Royal," appartenait au personnel de ce journal. Il put plus facilement que ses confrères se mettre en rapport avec la femme de chambre. Celle-ci, flattée de jouer un rôle dans cette tragédie, lui prodigua tous les renseignements désirables. Elle introduisit même clandestinement le sous-rédacteur dans la maison du crime. Grâce à ce concours de circonstances, le *Mercury* fut en mesure de faire connaître les noms et prénoms de la victime et du criminel, leur âge, leur signalement, leurs habitudes, la description du mobilier, l'état des lieux, etc., etc.

Ce numéro tomba sous les yeux de Mme Vve Beauchamp. Elle bondit chez son gendre et lui demanda à brûle-pourpoint :